

23 déc 2011 -10:50

Appartient à Conseil des ministres du 23 décembre 2011

Comité de coopération Bruxelles

Désignation des membres du Comité de coopération Bruxelles

Désignation des membres du Comité de coopération Bruxelles

Sur proposition de M. Elio Di Rupo, Premier ministre, le Conseil des ministres a désigné les 4 membres du gouvernement fédéral qui siégeront au Comité de coopération Bruxelles (*).

Il s'agit de :

- Mme Laurette Okelinx, vice-première ministre
- M. Didier Reynders, vice-premier ministre
- M. Steven Vanackere, vice-premier ministre
- M. Johan Vande Lanotte, vice-premier ministre

Au même titre que les membres, les autres vice-premiers ministres sont invités et prennent part à toutes les réunions.

(*) institué par la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Elio di Rupo, Premier ministre
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>